



RÈGLES DE ROUTE – A12

Le déplacement des camping-cars, suivant un itinéraire établi, avant de rejoindre un bivouac réservé, nécessite que soient respectées des règles de circulation.

Les groupes de route :

- Lors d'un voyage, se côtoient des **voyageurs expérimentés et d'autres, moins aguerris**, dont c'est le premier voyage en groupe. Les participants (en général, une douzaine) sont répartis en groupe de trois ou quatre camping-cars ; **il s'agit de "groupes de route"**.
- **Rouler en groupe**
 - * Le groupe constitué, a vocation à rester uni **tout au long de la journée** jusqu'à l'étape. Arrivés au bivouac (généralement un camping) chacun reprend son autonomie et sa liberté.
 - * Le groupe se doit d'avoir un **comportement solidaire** ; les plus expérimentés aidant les néophytes. C'est à tour de rôle que chaque membre du groupe mène le groupe.
 - * Le groupe se doit de **respecter l'itinéraire** figurant dans le carnet de route, il peut néanmoins s'en écarter légèrement afin d'aller à la découverte d'un site à l'écart de l'itinéraire prévu à condition qu'il y ait, d'une part, l'assentiment de l'ensemble du groupe et d'autre part, un cheminement qui ne remette pas fondamentalement en cause l'itinéraire prévu.
 - * Les groupes sont **constitués avant le départ** par l'organisateur en respectant l'ordre d'arrivée des inscriptions mais aussi les choix exprimés par les voyageurs souhaitant voyager avec des amis.

Circulation en groupe :

- **Principe fondamental :**
 - * **Se préoccuper de celui qui suit** : Un réflexe à proscrire, voudrait que l'on vienne se "coller" à celui qui précède sans se soucier de celui qui suit. Se préoccuper de celui qui suit signifie que si celui qui suit ralentit, on doit ralentir, si celui qui suit, s'arrête, on doit s'arrêter. Ainsi en respectant ce principe tout le groupe va ralentir ou s'arrêter. Bien entendu, ce principe s'applique à cause d'un feu au rouge, d'un stop ou tout autre difficulté qui entrave la circulation.
 - * Le club recommande fortement **l'équipement d'une CB par camping-car**. C'est le matériel le plus fiable pour assurer une communication de qualité et permettre un meilleur confort du voyage.
- **L'erreur d'itinéraire :**
 - * **Tout le monde peut se tromper**, tout le monde se trompe surtout à l'étranger ; alors il ne faut pas en tenir rigueur à celui qui est en tête.
 - * On doit **suivre celui qui est en tête même s'il prend une mauvaise route** ; la pire des choses serait de prendre une autre direction et ainsi voir le groupe éclater et se perdre. Celui qui constate l'erreur de direction doit en aviser celui qui précède par appel de phares, avertisseur sonore, etc. Le groupe disposant de la CB, la communication en est facilitée.
- **Incident mécanique ou problème de santé :**
 - * Lorsque survient, au cours de l'étape, un incident mécanique affectant un camping-car du groupe ou un problème de santé survenant à l'une des personnes du groupe, il y a lieu de prendre les dispositions suivantes :
 1. **Arrêt du groupe et recherche commune d'une solution** (recherche d'un dépanneur, d'un médecin etc.)
 2. **Communication à l'accompagnateur** en lui indiquant le retard probable à l'arrivée au bivouac.
 3. **Reprendre la route**, lorsque la solution est intervenue (ex. : arrivée du dépanneur ; conduite chez un médecin de la personne malade, sécurisation du camping-car, etc.). **Informez l'accompagnateur** des derniers développements et du retard probable à l'arrivée au bivouac.